



Communiqué de presse

Vendredi 4 février 2022

Camille LEDEMENEY
Direction Communication
camille.ledemeney@lecotentin.fr
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

LE COTENTIN, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE OUEST CENTRE MANCHE, S'ASSOCIENT POUR PARTICIPER À UNE STRATÉGIE MARITIME NORMANDE

Vendredi 4 février, Manuela MAHIER, Vice-Présidente en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin, en compagnie de Jean-Marie POULAIN, Vice-Président à la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et de Claude CHANTREUIL, Vice-Président à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, ont tenu des ateliers de travail pour construire une stratégie

locale de développement, en soutien aux filières pêche, aquaculture et à l'économie bleue.

Le contexte

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA), prévoit pour la période de programmation 2021-2027 un axe dédié au Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL). Cette mesure est dotée de 2,6 M€ pour tout le territoire normand.

La Région Normandie a donc lancé un appel à candidatures le 14 septembre 2021 afin que les territoires littoraux proposent une stratégie d'animation et de gestion, visant à soutenir la croissance d'une économie bleue durable. Ce projet a également pour but de favoriser la prospérité des communautés côtières, sur la base d'une stratégie locale de développement définie par les territoires eux-mêmes.

C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et l'Agglomération du Cotentin, ont décidé de s'unir dans le but d'être porteur d'un GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture). Ils doivent donc, en concertation avec les acteurs des filières de la pêche, de l'aquaculture et de l'économie bleue, construire une stratégie et un plan d'actions à l'échelle des 3 territoires.

Les lauréats, constitués en GALPA, se verront alloués un soutien financier leur permettant d'accompagner des projets de développement local en faveur de l'intégration des filières pêche et aquaculture dans nos territoires.

Positionnement des territoires maritimes normands

Outre un diagnostic de ces activités et des enjeux, il s'agit d'identifier les pistes de projets possibles et les dynamiques locales, par exemple : études pour acquérir plus de connaissances sur les milieux, les ressources, projets de valorisation des produits locaux, évènementiels pour valoriser les métiers des filières de la pêche, de l'aquaculture, de notre identité maritime, etc.

Ateliers

Pour construire cette stratégie de développement maritime local commune, différents temps d'ateliers ont été proposés auxquels ont participé plus de 70 personnes.

- 31 janvier : atelier « Partage du diagnostic » : chiffres clés et grands enjeux de notre territoire présentés aux participants qui étaient invités à réagir et à compléter les éléments afin d'être au plus proche de la réalité du territoire pour identifier ensemble les grands enjeux à relever ;
- 4 février : atelier « Orientations stratégiques » : des groupes de travail auront pour mission de préciser les besoins en accompagnement, les dynamiques locales à soutenir pour la croissance durable d'une économie bleue de la Presqu'île du Cotentin. Les 4 thématiques abordées :
 - Les filières et la commercialisation ;
 - L'Enseignement et la Recherche ;
 - L'Environnement et l'Economie circulaire ;
 - Le patrimoine et le tourisme.

A l'issue de ces deux ateliers, les conclusions seront synthétisées en commun pour prioriser et finaliser les analyses.

Le dossier devra être remis à la Région Normandie pour le 28 février.

Si la proposition commune est à l'issue de la phase de sélection qui aura lieu en mai, le programme pourra être mis en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2023.

La stratégie maritime

« Le Cotentin s'inscrit pleinement dans ce projet, la mer étant inscrite dans son ADN. » précise Manuela MAHIER. *« Une stratégie ambitieuse pour consolider le maritime se construit, en lien avec les partenaires de la pêche, de l'aquaculture mais également avec l'ensemble des acteurs maritimes du territoire. Ces ateliers ne font que renforcer nos soutiens et ce partenariat avec les collectivités territoriales voisines montre une réelle concertation sur cette thématique ».*

CONTACT :

Marion LE RENARD

Chargée de projets Fonds européens

marion.lerenard@lecotentin.fr

02 50 79 17 61